

**FONDATION FOCH**

**LE MAGAZINE DES DONATEURS N°18**

**FEVRIER 2023**



**DOSSIER**

**FOCH :**

**UN CENTRE MAJEUR DE  
TRANSPLANTATION RÉNALE**

## SOMMAIRE

**3-6**

**Foch : un centre majeur de transplantation rénale**

**7**

**S'engager à nos côtés**

**8**

**Foch, un Hôpital de pointe**

**9**

**Legs : Vos questions, nos réponses**

**10**

**Nos donateurs témoignent**

**11**

**Don d'organes : Tous donateurs**



**Directrice de publication :**

Maÿlis Gueugnon

**Comité de rédaction :**

Isabelle Guardiola  
Valentine Laurent  
Marie Affoumou

**Conception :**

Tonia El Houeiss

**Crédits photographiques :**

Fondation-Hôpital Foch  
Huguette & Prosper  
Patrice Falour  
Adobe Stock

**Impression :** 12 000 ex.

**Fondation Foch**

Pavillon Balsan  
40, rue Worth  
92150 Suresnes  
[www.fondation-foch.org](http://www.fondation-foch.org)

## ÉDITO du Président

Chers amis de la Fondation,

Ce nouveau numéro du magazine des donateurs traite du thème particulier de la prise en charge des patients au sein du service de néphrologie.

Du diagnostic au traitement d'une maladie rénale chronique, le service de néphrologie de l'Hôpital Foch prend en charge le patient, à travers une étroite collaboration avec le service d'urologie et un ensemble de soins complets étendu, le cas échéant à la dialyse et aux greffes. Foch est d'ailleurs un établissement en pointe de longue date pour les greffes. Une de ses équipes a réalisé pour la première fois une greffe de rein de sœur à frère en 1960. L'hôpital figure aujourd'hui parmi les premiers en nombre de réalisations annuelles. L'activité de greffe est un de ses pôles d'excellence, avec la greffe de poumon et récemment celle de l'utérus, ce qui crée un environnement très favorable pour cette activité. Ce haut niveau du service dirigé par le Professeur Hertig se manifeste aussi par ses programmes de recherche, que la Fondation souhaite soutenir.

Vous découvrirez ainsi dans ce numéro, des projets aux premiers résultats prometteurs et leurs nouveaux développements, tandis que des thématiques nouvelles et inédites sont explorées. Comme tous les nombreux projets conduits à Foch, leur pertinence et leur qualité, sont garanties par un Comité scientifique, composé d'experts en matière d'évaluation de la recherche et leur publication assurée dans les meilleures revues scientifiques.

La Fondation, grâce à vous, et fidèle à sa mission de soutien à l'innovation et à la recherche, y joue un rôle irremplaçable. Ses financements permettent d'engager, voire de soutenir ensuite, ces projets et, ce faisant, de réduire leur délai d'aboutissement pour apporter aux patients au plus tôt, le bénéfice de leurs résultats.

Votre soutien est donc, plus que jamais, indispensable.



**Jean-Louis Bühl**  
Président de la  
Fondation-Hôpital Foch

## FOCH : UN CENTRE MAJEUR DE TRANSPLANTATION RÉNALE



**Du diagnostic au traitement, le service de néphrologie de l'Hôpital Foch prend en charge le patient ayant une maladie rénale chronique jusqu'à son stade ultime (dialyse et transplantation rénale), grâce à une étroite collaboration avec le service d'urologie. Une tradition de greffe à l'aura régionale qui lui vaut un développement de ses programmes de recherche.**

Longtemps asymptomatique et sournoise, l'insuffisance rénale est souvent caractérisée par une réduction progressive du fonctionnement des reins. On compte environ 100 000 insuffisants rénaux « terminaux » en France, un chiffre en constante augmentation avec le vieillissement de la population et la hausse des pathologies chroniques : la moitié des insuffisances rénales sévères sont en effet dues au diabète et à l'hypertension.

L'Hôpital Foch possède un important service de néphrologie aigüe et de transplantation rénale (la première greffe à Suresnes a été réalisée en 1960). Il comprend 19 lits d'hospitalisation conventionnelle dont la moitié sont occupés

par des personnes en attente d'une greffe ou nécessitant des soins en post-transplantation. L'autre moitié des lits est occupée par des patients nécessitant un diagnostic – plus de 250 biopsies rénales y sont réalisées chaque année, un chiffre très important. Le service comporte également un Hôpital de Jour de 6 fauteuils ainsi qu'un secteur de dialyse. Soulignons que s'il n'a pas vocation à être un centre de dialyse chronique, le service prend cependant en charge les patients hémodialysés chroniques hospitalisés à Foch ainsi que les patients hémodialysés aigus en raison d'une insuffisance rénale sévère (parfois après un séjour en réanimation) ou lors des suites d'une greffe rénale.

**Chaque mois, 2 greffes rénales sont réalisées à Foch à partir de donneurs vivants, soit plus de 20% de l'activité.**

**Un objectif d'État motivé par d'excellents résultats de santé pour les insuffisants rénaux.**



### UNE ÉTROITE ACTIVITÉ MÉDICO-CHIRURGICALE

Au-delà de son activité de diagnostic et de prise en charge de la maladie rénale, la mission de l'établissement dans sa région, est de faciliter l'accès à la greffe pour les patients souffrant d'insuffisance rénale terminale. Assurée pendant 24 ans par le docteur Michel Delahousse, la chefferie de service a été reprise en janvier 2021 par le Professeur Alexandre Hertig, précédemment praticien à Tenon et à La Pitié-Salpêtrière : « Foch est un centre majeur de transplantation pulmonaire qui possède à présent une activité de transplantation utérine. Je suis venu avec l'objectif de redynamiser l'activité de greffe rénale, diminuée par la pandémie. L'un des facteurs déterminants des bons résultats de la transplantation rénale repose sur la qualité de la relation avec les chirurgiens qui procèdent à la greffe, les urologues. » « Nous avons la chance que nos deux équipes s'entendent très bien et travaillent très facilement ensemble », poursuit le Dr Yanish Soorojebally, chirurgien urologue très investi en transplantation rénale.



**Dr Yanish Soorojebally**  
Chirurgien urologue

**Aux côtés de l'équipe de néphrologie, le service d'urologie poursuit les objectifs du 4e plan ministériel greffe 2022-2026, d'ores et déjà atteints par Foch : développer l'activité de greffe à partir de donneurs vivants à hauteur de 20% (la moyenne nationale étant actuellement plutôt de 15% sur 3000 greffes annuelles. Source Agence de la biomédecine). Cette activité est priorisée pour différentes raisons : la durée de vie d'un greffon issu d'un donneur vivant est plus longue de plusieurs années. D'autre part, si les donneurs vivants suivent un parcours pré-opératoire long et contraignant, c'est l'assurance de prélever des greffons d'excellente qualité. De plus, le temps d'ischémie froide (pendant lequel l'organe, non perfusé, est refroidi) est évidemment beaucoup plus bref dans le cas d'une transplantation avec donneur vivant.**

« Enfin, commente le Professeur Hertig, l'opération est programmée, ce qui n'est jamais le cas lorsque l'on greffe le rein d'un donneur prélevé en état de mort cérébrale. Il s'agit cependant d'une activité très sensible, car lorsque vous prélevez le rein d'un donneur vivant il faut tout faire pour que son risque soit le plus bas possible. Il est toujours très stressant pour les chirurgiens d'opérer une personne non malade. »

**Des ateliers d'Education Thérapeutique du Patient sont organisés pour les patients greffés et en insuffisance rénale sévère, avec l'intervention de deux patients experts dont la formation académique a été financée par Foch.**

### AUGMENTER LE NOMBRE DE PATIENTS GREFFÉS

La survie et la qualité de vie des patients transplantés rénaux étant supérieure à celle des patients en dialyse, la Haute Autorité de santé a, depuis 2012, recommandé la transplantation rénale comme traitement de première intention de l'insuffisance rénale chronique terminale.

Pour cela, les services de néphrologie et d'urologie de l'hôpital s'efforcent de simplifier le parcours long et complexe des candidats à une transplantation : « nous sommes de nombreux intervenants des deux équipes à être mobilisés, depuis les néphrologues pour les aspects médicaux, l'équipe de coordination pour accompagner les donneurs et les receveurs et planifier leurs multiples examens, jusqu'aux chirurgiens s'occupant des bilans pré-transplantation », détaille le Dr Yanish Soorojebally. L'accent est ainsi mis sur les couples donneur/receveur, nécessitant une équipe de coordination avec des infirmières dédiées, pour accompagner ce parcours d'au moins 6 mois, n'aboutissant pas toujours (environ un duo sur deux parvient à une transplantation). « C'est cependant sans conteste la voie à privilégier, poursuit Yanish Soorojebally. Outre une qualité de vie meilleure, chez un patient jeune, le fait de recevoir un rein d'un donneur vivant diminue beaucoup le risque cardiovasculaire, très élevé en dialyse. »

La transplantation rénale à Foch est faite par voie ouverte classique côté receveur et par coelioscopie côté donneur vivant, pour des douleurs post opératoires moins importantes et des résultats esthétiques meilleurs. Les équipes envisagent d'utiliser la robotique pour cette opération, à l'instar de certaines unités françaises et étrangères, puisqu'elle montre des avantages dans certaines indications (interventions sur les patients obèses) ainsi qu'elle apporte qualité et sécurité au geste.

**Le service dirigé par le Pr Alexandre Hertig est composé de 11 néphrologues, 16 infirmières et 9 aides-soignantes, deux coordinatrices de greffe et une Infirmière de Pratique Avancée, un cadre de santé et quatre secrétaires**

### UNE IMPORTANTE ACTIVITÉ HOSPITALO-UNIVERSITAIRE



**Dr Florent Von Tokarski**  
Chef de clinique de néphrologie

Le Dr Florent Von Tokarski, chef de clinique de néphrologie, a vocation à développer la recherche clinique dans le service. Il a travaillé en coopération avec la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) de Foch à l'exploitation de la base des données d'anesthésie en contexte de greffe rénale : « en période post-opératoire, nous surveillons la fonction du rein (production d'urine, épuration des déchets...) et pour cela nous mesurons divers marqueurs dans le sang et les urines. Nous pouvons améliorer la façon dont nous jugeons la reprise de fonction du greffon. »

L'équipe étudie l'analyse rétrospective des données péri-opératoires et leur impact sur les greffons. « Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des statisticiens compétents pour une analyse de qualité. L'intervention rapide de la DRCI dans les protocoles de recherche est précieuse d'un point de vue méthodologique. Elle permet de présenter des projets bien construits et de gagner du temps. » Florent Von Tokarski souligne également la disponibilité d'un plateau technique développé, en imagerie comme en laboratoire de biologie et bactériologie : « la fluidité entre services est très facilitante. En outre la proximité et les liens développés avec la faculté de médecine de l'université de Versailles nous permettent de recevoir des étudiants auxquels enseigner et transmettre. Même si l'hôpital Foch n'est pas un CHU, nous y menons tous les pans d'une activité hospitalo-universitaire complète : soins, enseignement et recherche, dans un environnement privilégié. »



### CRÉATION DU REGISTRE CRISTEL

Le Professeur Alexandre Hertig a œuvré à la constitution du registre Cristel\* visant à connaître le déroulement des grossesses de toutes les patientes transplantées d'un organe solide (rein, cœur, poumon, foie, utérus) dans tous les centres de transplantation français.

Ce registre verra le jour dans les prochaines semaines. Ce sera l'occasion de créer un groupe de travail regroupant des experts de plusieurs disciplines, dont le rôle sera d'analyser les données nationales, d'établir des projets de recherche sur le sujet, et de rédiger des recommandations de pratique clinique pour essayer d'améliorer la qualité du soin, et aussi

des documents d'information aux patientes. Il a reçu le soutien de la Société Francophone de Transplantation ainsi que de tous les centres, chacun ayant nommé un référent dans leur organe. Toutes les informations (résultats, morbidité, poids des enfants, etc.) seront compilées pour optimiser le suivi, et aussi pour mieux anticiper le diagnostic de pré-eclampsie (hypertension en fin de grossesse, pathologie transitoire qui touche 4% des primipares en France, mais plus de 30% des femmes transplantées enceintes). C'est l'un des domaines d'expertise d'Alexandre Hertig.

Ce projet majeur présente l'intérêt d'être transversal pour l'Hôpital Foch puisqu'il fera travailler conjointement les différentes disciplines.



**Pr Alexandre Hertig**  
Chef de service de  
néphrologie

**Les patients atteints d'insuffisance rénale terminale et obèses ont un accès plus restreint à la greffe, en raison de facteurs limitants dans le geste chirurgical et de risques de complication post-opératoires. Pourtant la transplantation rénale améliore aussi la survie et la qualité de vie de ces patients souvent jeunes, présentant encore plus de comorbidités cardio-vasculaires, respiratoires, métaboliques (diabète).**

**C'est pourquoi une réflexion est menée à Foch pour faciliter l'accès des patients obèses à la greffe, avec le développement d'une technique de chirurgie bariatrique, moins invasive et compliquée, utilisant la fibroscopie œsogastroduodénale (endosleeve).**

1. Par analogie au nom du registre de l'Agence de la biomédecine (Cristal), qui garantit le secret entre donneur et receveur et facilite l'échange d'information entre professionnels (médecins, chirurgiens, coordinateurs de prélèvement, régulateurs, techniciens de laboratoire...)

## S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

### DEVENIR MÉCÈNE DE LA FONDATION FOCH

Soutenir la Fondation Foch, c'est participer à une grande aventure philanthropique, comme le souligne Laurent Cayssials, directeur de la Fondation.



### En quoi l'Hôpital Foch se distingue-t-il dans le paysage hospitalier français ?

Il est l'un des plus importants centres hospitaliers d'Île-de-France. Son statut d'hôpital de santé privé d'intérêt collectif lui confère l'agilité de prise de décision du secteur privé, tout en offrant aux patients la permanence des soins et l'égalité des traitements du secteur public. Le soutien de la Fondation dans la quête d'excellence de l'hôpital permet de financer des projets de recherche novateurs et l'acquisition de matériel de pointe n'entrant pas dans le cadre du financement habituel de l'hôpital.

Un Comité de soutien constitué de dirigeants de grandes entreprises, parmi lesquels figurent Méka Brunel ou encore Guillaume de Seynes, présidé par Louis Schweitzer, s'est engagé auprès de la Fondation et contribue à faire rayonner l'hôpital.

### Quels sont les pôles d'expertise et d'excellence de l'Hôpital Foch ?

Foch est un hôpital leader dans de nombreuses disciplines, en particulier en matière d'urologie, de neurosciences de traitement des maladies des voies respiratoires et de gynécologie et médecine de la reproduction. Il est centre de référence international en transplantation pulmonaire.

### Comment les entreprises peuvent-elles aider la Fondation Foch ?

Certaines financent l'acquisition de matériel de pointe et la robotique, d'autres l'ingénierie, encore l'agrandissement et la rénovation de l'hôpital. Elle peuvent faire des dons, offrir du matériel ou faire du mécénat de compétence.

### Quelles sont les contreparties pour les entreprises ?

Elles sont nombreuses, mais l'on pourrait citer le fait d'afficher des valeurs philanthropiques et de fédérer les équipes autour d'une cause d'utilité publique. Par ailleurs, prendre part au développement en accélérant des projets novateurs, de la recherche avec des bénéfices pour les patients à court ou moyen terme.



**Laurent CAYSSIALS**  
Directeur de la Fondation  
Foch

**Les dons effectués à la Fondation ouvrent droit à une défiscalisation à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.**

La Fondation a à cœur de remercier ses mécènes et de leur proposer notamment de participer à des événements qu'elle organise pour l'Hôpital.

## INAUGURATION DE L'INSTITUT LINE RENAUD



Le mercredi 14 décembre dernier, l'Hôpital Foch a inauguré l'Institut Line Renaud, situé au cœur de Suresnes, et à proximité de l'Hôpital.

Concept innovant unique en France, l'Institut Line Renaud est le premier institut dédié au bien-être des patients atteints de cancer et à la prévention de la santé des soignants. L'Hôpital a le plaisir d'avoir comme marraine pour cet institut la célèbre actrice Line Renaud, présente lors de l'inauguration.



### L'Institut rassemble dans un même bâtiment entièrement refait et spécifiquement aménagé :

- Un Centre de soins de support qui a pour objectif de proposer à chaque patient un parcours de soins complémentaires destiné à aider à combattre la maladie et à améliorer sa qualité de vie, ainsi que celle de ses proches et aidants, sur les plans physique et moral.
- Un Centre Prévention et Travail, lieu d'expertise unique et innovant, basée sur la prévention et le soutien du personnel hospitalier en proposant des consultations « de la tête au pied ».
- Un Centre innovant de prise en charge de la douleur.

Ce concept innovant permettra un accompagnement structuré pour améliorer la qualité de vie et diminuer le nombre de ré-hospitalisations.

À la pointe de la chirurgie du cancer et de sa prise en charge médicale, l'Hôpital Foch a souhaité, avec le projet d'Institut Line Renaud, aller encore plus loin dans l'accompagnement et le soutien aux patients en leur proposant un programme de soins de support personnalisé sur 6 mois.

## LEGS : VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### Pourquoi est-il indispensable de rédiger un testament ?

Si vous ne rédigez pas de testament, vos biens seront automatiquement répartis entre vos héritiers selon les dispositions légales. Si vous n'avez aucun héritier, votre patrimoine reviendra à l'Etat dans son intégralité.

Votre testament vous permet de désigner le ou les bénéficiaires de votre patrimoine quand vous ne serez plus là. Si vous désignez la Fondation Foch comme bénéficiaire, nous vous garantissons le meilleur accompagnement possible en respectant vos volontés et nous nous assurons de la gestion rigoureuse de votre legs, en collaboration avec des professionnels dédiés : notaires, commissaires-priseurs, agents immobiliers...



#### Valentine Laurent,

Responsable Legs, est à votre disposition pour toute question sur les legs, donations et assurances-vie.

Vous pouvez la joindre au **01 46 25 27 74** ou par mail : [v.laurent@fondation-foch.org](mailto:v.laurent@fondation-foch.org)

### Quand faut-il écrire son testament ?

Le testament est l'unique document qui vous permettra de désigner la personne et/ou les structures qui hériteront de vos biens et d'y définir les parts qui reviendront à chacun.

Vous pouvez l'écrire quand vous le souhaitez, et il pourra être révoqué ou modifié à tout moment.

### Il existe deux types de testament :

- Le plus courant : le testament olographe. Il est entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur. Par mesure de sécurité, il est préférable de le déposer chez un notaire, qui l'inscrira au Fichier Central des Dernières Volontés.
- Le plus sûr : le testament authentique. Il est rédigé en présence de deux notaires ou d'un notaire assisté de deux témoins. Il doit être dicté par le testateur.

### Faut-il un montant minimum pour réaliser un legs ?

Comme pour les dons, tous les legs sont utiles à l'Hôpital Foch. **La Fondation étant reconnue d'utilité publique et exonérée de droits de succession, la totalité de votre legs sera affecté au soutien de l'Hôpital et au bénéfice de ses patients.** Vous avez la possibilité d'affecter votre legs à un service en particulier de l'Hôpital, si vous le souhaitez.

## BULLETIN DE SOUTIEN

**OUI, avec la Fondation Foch, je construis l'hôpital que je souhaite pour mes proches et pour moi-même.**

**Pour offrir aux patients le meilleur du savoir-faire hospitalier, je fais un don de :**

50 €    100 €    200 €

Montant libre ..... €

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Fondation Foch**

### Vos dons vous donnent droit à des réductions fiscales !

Vous pouvez déduire 66% de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Ainsi, un don de 100 € vous revient en réalité à 34 €.

Merci de bien vouloir retourner ce document par courrier à **Fondation Foch - Pavillon Balsan - 40, rue Worth - 92150 Suresnes**

#### Mes coordonnées\*

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

**J'indique mon adresse mail afin de recevoir mon reçu fiscal et des informations par e-mail :**

Email ..... @ .....

Tel. | | | | | | | | | |

Je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement des informations sur les legs et donations.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : [contact@fondation-foch.org](mailto:contact@fondation-foch.org)

Les informations recueillies sur ce bulletin de don sont enregistrées dans le fichier de la Fondation Foch. Elles sont destinées à la Fondation à des fins d'envoi de votre reçu fiscal, d'informations sur la Fondation et d'appel à votre générosité. Ces données ne sont pas transférées à des tiers.

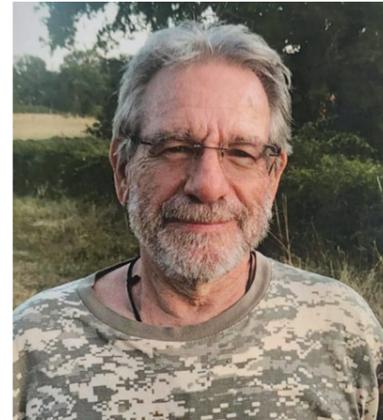


## NOS DONATEURS TÉMOIGNENT

**Témoignage de Monsieur Didier TEISSIERE,**  
donateur depuis 2013

« De l'annonce du cancer à la prise en charge dès la première consultation de chirurgie, puis le relais infirmier, j'ai trouvé une grande compétence et une forme de dédramatisation de ce mot « cancer » qui fait si peur.

L'intervention, prostatectomie radicale, aura été maîtrisée par un personnel chirurgical à la pointe des dernières technologies, le dépistage du cancer de la prostate étant aussi un point fort de l'hôpital Foch.



La Fondation permet non seulement la médiatisation des compétences de l'hôpital Foch dans l'intérêt des malades, mais aussi sensibilise sur l'importance des dons, qui eux, participent concrètement à l'amélioration au quotidien des secteurs, qui vont de l'accueil, aux programmes de recherches et aux investissements dans du matériel de pointe, dont bénéficie chaque malade.

Des compétences animent cette Fondation, qui à mon sens, me permettent aussi de dire Merci, merci à toutes ces structures de l'hôpital, que nous découvrons souvent, par une maladie, dépistée et soignée au sein de l'Hôpital Foch.

Alors oui, pour moi, c'est un honneur et une profonde marque de reconnaissance, de pouvoir contribuer, comme donateur, à la vie de cette Fondation. »



**Marie Affoumou**  
Chargée de Relations Donateurs, vous renseigne et répond à vos interrogations.

Pour toute question sur vos dons, vous pouvez la joindre au 01 46 25 36 96, ou par mail: [m.affoumou@fondation-foch.org](mailto:m.affoumou@fondation-foch.org)

### Rappel : Dons par chèque bancaire

Il est important de rappeler que nous ne pouvons pas encaisser un chèque libellé à l'ordre de « Hôpital Foch ». Il est donc nécessaire que vous le renseigniez à l'ordre de la « Fondation Foch ». Merci pour votre compréhension.

## DON D'ORGANES : TOUS DONNEURS

Le don d'organes et de tissus permet de réaliser des greffes et ainsi donner un nouvel espoir aux malades en attente. L'Hôpital Foch est autorisé au prélèvement et à la greffe d'organes et de tissus. Il participe activement à cette mission de santé publique par l'engagement sans faille de ses professionnels, notamment des équipes de transplantation rénale et pulmonaire.



### Le saviez-vous ?

#### Vous pouvez vous opposer au don d'organes

Depuis 2017, en matière de don d'organes, chaque Français est considéré comme donneur par défaut. Se positionner pour ou contre le don d'organe est essentiel afin de faire respecter sa volonté et d'épargner à vos proches un choix difficile. Le principal moyen de le faire savoir est de s'inscrire sur le Registre National des Refus (RNR).

Il est possible également de choisir le ou les organes que l'on accepte de donner.

Vous pouvez l'écrire dans un document daté et signé ou le dire à vos proches qui rapporteront votre opposition lorsqu'ils rencontreront les médecins.

Ce fichier informatisé tenu par l'agence de la biomédecine est automatiquement consulté à chaque fois qu'un don est envisagé.

Si vous souhaitez joindre l'équipe de coordination de prélèvements d'organes et de tissus de l'Hôpital Foch : **01 46 25 28 11**.

## LE DESSIN D'ÉGLANTINE



Églantine Chesneau

## BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER



**OUI**, je choisis de soutenir les actions à long terme de la Fondation Foch par prélèvement automatique, afin de favoriser dans la durée les avancées de la recherche, des soins et de l'accueil à l'Hôpital.

**1** J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, au plus tôt le 10 du mois :

Chaque mois la somme de  
 10€  15€  20€  
 Autre montant \_\_\_\_\_ €

Chaque trimestre la somme de  
 50€  75€  100€  
 Autre montant \_\_\_\_\_ €

Chaque année la somme de  
 200€  400€  600€  
 Autre montant \_\_\_\_\_ €

**2** Je remplis le mandat SEPA

ICS : FR78222496313

Mes coordonnées\*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Email \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Mes coordonnées bancaires\*

Numéro d'identification internationale du compte bancaire – IBAN  
 (International Bank Account Number)

Code international de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

\_\_\_\_\_

Date\* \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Lieu\* \_\_\_\_\_

\*Mentions obligatoires

Date et signature obligatoires :

**3** Je retourne ce bulletin rempli, impérativement accompagné de mon RIB (BIC – IBAN) à Fondation Foch - 40, rue Worth - 92150 Suresnes. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation Foch à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

## INSCRIVEZ VOTRE NOM DANS L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

### FAITES UN LEGS À LA FONDATION FOCH

Reconnue d'utilité publique depuis 1929, la Fondation Foch est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie exempts de tous droits de succession.

Faire un legs à la Fondation-Hôpital Foch, c'est soutenir l'excellence de votre hôpital bien au-delà de votre existence. En transmettant tout ou partie de votre patrimoine, vous offrez aux patients de l'Hôpital Foch l'espoir d'une vie meilleure.



Pour toute demande de renseignements sur les libéralités, contactez notre Responsable Legs Valentine Laurent au **01 46 25 27 74** ou par mail : [v.laurent@fondation-foch.org](mailto:v.laurent@fondation-foch.org).

